

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 529

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le français et le jargon

Vers la fin de l'année passée, je prenais part avec quelques collègues à une séance de présentation du fameux *Maîtrise du français*, qui va présider désormais à l'acquisition de la langue maternelle dans les classes primaires du canton de Vaud.

Tout d'abord un peu rebuté par le *jargon*, par les «activités langagières» dont il était question; par les «situations de communication», et par les «phonèmes» et par les «graphèmes»...

Réfléchissant toutefois que «de mon temps», le jargon n'était peut-être pas moins provocant, et qu'il n'est pas sûr que la grammaire *Maquet et Flot* que subit mon enfance fût supérieure à la nouvelle grammaire...

Emu — eh oui: ému — en voyant tel film tourné dans une classe d'école primaire (en *vidéo*): tant de bonne volonté, tant d'élan, et en fin de compte des résultats que j'aurais été bien incapable, quant à moi, d'obtenir!

Tout de même un peu inquiet en lisant ceci:

«On partira, chaque fois qu'il est possible, des productions verbales de l'enfant. Il s'agit, par rapport à la méthode en vigueur jusqu'ici, d'opérer un renversement. A une démarche qui ignore la langue de l'enfant et se réfère aux seuls modèles de la langue écrite, on oppose une pédagogie qui explore *tous les moyens d'instaurer la communication orale et écrite dans la classe, c'est-à-dire de faire vivre la langue française comme moyen d'échange*; une pédagogie qui part des variétés du français maîtrisées par l'enfant et vise à en augmenter le nombre...» (p. 3) Inquiet parce que j'avais sous les yeux quelques exemples de «productions verbales» de l'enfant, apparemment spontanées — juste sous les yeux, gravées dans le bois du pupitre:

«Denis T. aime / adore (les deux verbes séparés par un cœur transpercé d'une flèche) Noëlle J.»

Puis, à ma droite, gravé vraisemblablement par le voisin:

«Denis T. est con est une merde un petit salopard un crâneur.»

A ma gauche, enfin, gravé par l'autre voisin:

«T. est con. C'est un pauvre con qui lècherait la couille de...» (suivait un nom propre illisible)!

Des écrits «bruts» ou je ne m'y connais pas!

(Pendant ce temps, l'un des conférenciers se livrait à quelques considérations sur la créativité et la parole spontanée chez l'enfant, de très belle venue...)

Inquiet aussi parce qu'on verrait mal un maître de ski partir des façons spontanées du skieur débutant pour peu à peu élargir... Qu'au contraire, on soulignerait l'importance qu'il y a à ne pas prendre de mauvaises habitudes, des «plis», etc.

(Il est vrai que comparaison n'est pas raison.)

Inquiet encore par le fait qu'on me présentait à moi, dont les élèves ont de 16 à 19 ans et une fâcheuse tendance à être surdoués, une méthode destinée aux écoliers de 7 à 11 ans — et qu'on l'illustrait entre autres par un film montrant le travail (remarquable

en soi) accompli par des élèves de 15 à 16 ans, dont on nous dit qu'ils étaient presque des «caractériels»... Me demandant donc s'il n'y avait pas là le signe de quelque confusion d'esprit.

Inquiet enfin et surtout par le rôle important semble-t-il de la *machine*, de la *vidéo*, c'est-à-dire par des moyens techniques que l'immense majorité des intéressés n'auront pas à disposition par la suite et qui sont détenus souverainement (et nécessairement, je le crains) par le Pouvoir quel qu'il soit... «Mais attendons la suite», écrivait Lafontaine.

«Comme il disait ces mots...»

J. C.

NB. Jeanlouis Cornuz s'exprime, comme d'habitude, en toute liberté dans ces colonnes. Autant vous dire tout de suite, pourtant, que ce «carnet» ne recouvre pas l'avis d'une bonne partie de la rédaction de DP! Dans le prochain numéro donc, une prise de position reflétant un point de vue tout à fait différent sur ce sujet très controversé. (Réd.)

BAGATELLES

Grandeur et décadence de Mao. Dès son numéro 42, le périodique «Roter Prolet» (prolétaire rouge) élimine le nom du Chinois de son titre, ne conservant que Marx, Engels, Lénine et Staline. Du côté des rédacteurs de l'organe du Mouvement communiste/marxiste-léniniste, une inclinaison accrue vers les théoriciens albanais?

* * *

Les organisateurs parisiens des représentations du Théâtre Bolchoï de Moscou comptent sur la présence de lecteurs de la «NZZ» puisqu'ils insèrent de la publicité pour ce spectacle dans le quotidien zurichois.

* * *

Quatre «grands» politiques mettent «le paquet» à l'occasion des élections au Grand Conseil de Bâle-Ville: sur les 17 formations ou groupements se

signalant à l'attention des électrices et électeurs, seuls les radicaux, les démocrates-chrétiens, les socialistes et les Organisations progressistes présentent des listes complètes.

* * *

La liste des membres des conseils d'administration éditée par Orell Füssli (arts graphiques) devient annuelle; son tirage augmente. Plus de 100 000 «administrateurs» de tous poils suisses ont reçu une circulaire de la part de OFA leur donnant l'occasion de vérifier et, le cas échéant, de rectifier les indications les concernant, à paraître dans la prochaine édition.

* * *

Un journal pour cinq francs. C'est en effet à ce prix que les droits d'édition du journal «Der Kônizer» ont été adjugés lors d'une vente aux enchères de l'Office des faillites de Berne; ce jour-là aussi, une revue gastronomique a vu son titre vendu six francs. Tout passe...